



Commission de justice CJ

Traitement urgent de la motion 2018-GC-134 (Institutionnalisation d'une structure cantonale de type « Point Rencontre »)

Cosignataires :

Réception au SGC : 11.09.18

Transmission au CE : *

Dépôt

Par la présente requête, la Commission de justice demande que la motion citée en titre soit traitée selon la procédure accélérée afin qu'elle puisse être prise en considération au plus tard lors de la session de novembre 2018.

—

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).